



Une formation, pour quels élèves ?

La Mention Complémentaire (MC) **Animation-Gestion de Projets dans le Secteur Sportif** (AG2S) est un diplôme de niveau IV qui se prépare en 1 an après le baccalauréat. Il permet d'acquérir des compétences professionnelles en vue d'occuper **un emploi polyvalent** dans le **domaine des activités sportives et de l'animation socio-culturelle**.

La MC est ouverte en priorité aux titulaires d'un **Baccalauréat Professionnel** dans les spécialités de service (Gestion-Administration, Vente, Commerce, Accueil, Métiers de la Sécurité, Services de Proximité et Vie Locale).

Pour quels types d'emplois ?

La MC prépare à la **conduite de projets** de type **sportif** (animation sportive, organisation d'une manifestation, d'une compétition, ...) et plus largement de **projets éducatifs, culturels ou sociaux** pour tous publics.

Ce diplôme permet de travailler dans les **associations et établissements d'activités physiques et sportives**, les **structures éducatives ou de santé** (club de sport, comités des fédérations sportives, centres de vacances, bases de loisirs, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs, établissements de santé, ...). Il permet également d'intervenir auprès des **collectivités locales** (mairie, service ou office municipal des sports, ...) et dans le **secteur périscolaire** pour assister l'équipe pédagogique ou lui apporter de nouvelles compétences.

Quels enseignements professionnels et généraux ?

La formation est organisée autour de **3 domaines de professionnalisation** :

- Spécificités des publics et de la structure
- Mise en oeuvre d'un projet d'animation
- Participation à la gestion des projets de la structure.

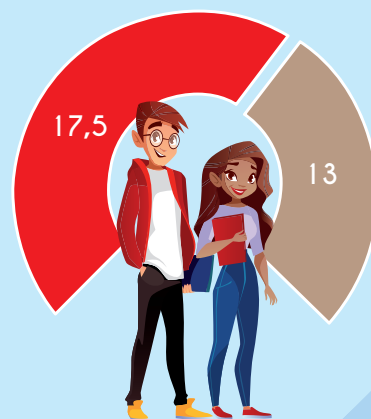
Elle se déroule de septembre à juin. Elle comporte des apports de connaissances en cours au lycée (2 journées par semaine) et des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) encadrées par un tuteur (2 à 3 journées par semaine). Les PFMP représentent 18 semaines de 35 h et sont réalisées dans deux ou trois structures différentes.

Une dominante est proposée :

- **APT** (Activités Physiques pour Tous)

Horaire hebdomadaire

- Enseignement professionnel
- Période de formation en milieu professionnel



Comment obtenir le diplôme ?

L'évaluation est organisée en contrôle en cours de formation (CCF) et par des épreuves ponctuelles. Il est également nécessaire d'obtenir l'une des attestations de formation relative au **secourisme** (PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU...).

Quelle orientation et quelle poursuite d'études ?

La MC permet d'obtenir par **équivalence** les unités capitalisables UC1 et UC2 du **BPJEPS** (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

En partenariat avec d'autres structures de la région, une formation d'un an permettra de préparer les deux autres unités capitalisables supplémentaires (UC3 et UC4) du **BPJEPS** choisi.

- **BPJEPS APT** (Activités Physiques pour Tous),
- **BPJEPS AAN** (Activités Aquatiques de la Natation),
- **BPJEPS LTP** (Loisirs Tous Publics).